

Critères d'inclusion en nouvelle aquitaine

L'inclusion se fait en tenant compte des différentes vulnérabilités selon des critères d'inclusion définis pouvant avoir des conséquences sur le neurodéveloppement.

Dès la période postnatale immédiate, le NNV est inclus si l'un des professionnels, médical ou paramédical intervenant dans la prise en charge, remarque un facteur de vulnérabilité.



NOMBRE D'ENFANTS INCLUS									
Critères d'inclusion	< 28 SA ou ≤ 1000g	< 32 SA ou ≤ 1500g	Anoxo-ischémie	Cardio pathies	Autres malformations congénitales	Patho neuro et neonat	33 SA - 34 SA + 6j avec FDR	Psychotropes/toxiques et troubles psy	Nombre d'enfants inclus / 4 ans
Nombre d'enfants inclus	580	1230	150	340	130	180	300	340	3250

Gruppe 1

FACTEURS DE HAUTS RISQUES DE TND

Grande prématurité	<input type="checkbox"/> AG ≤ 31 SA+ 6 jours ou poids de naissance ≤ 1500 g
Malformations congénitales sévères	<input type="checkbox"/> Cardiopathies congénitales complexes cyanogènes ou opérées dans la 1 ^{re} année de vie (TGV, CAV, Ventricule unique, Fallot, Coarctation Aorte, Sténose pulmonaire...) <input type="checkbox"/> Chirurgie majeure répétée et prolongée <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Hernie diaphragmatique <input type="checkbox"/> Laparochisis <input type="checkbox"/> Omphalocèle <input type="checkbox"/> Atrésie de l'œsophage <input type="checkbox"/> Syndrome de Pierre Robin <input type="checkbox"/> Malformation cérébrale <input type="checkbox"/> Entérocolite ulcéro-nécrosante opérée <input type="checkbox"/> Autre
Pathologie néonatale sévère (quel que soit l'âge gestationnel)	<input type="checkbox"/> Hypoxémie réfractaire <input type="checkbox"/> État de choc (ventilation invasive et amines >48h)
Pathologies neurologiques néonatales	<input type="checkbox"/> Encéphalopathie supposée hypoxo-ischémique ayant une indication d'hypothermie thérapeutique (même si n'a pas pu l'avoir) ou avec lésions cérébrales. <input type="checkbox"/> Accident vasculaire cérébral (AVC) périnatal <input type="checkbox"/> Autres lésions cérébrales (pathologie de la substance blanche, hémorragie intra-ventriculaire grade IV...) <input type="checkbox"/> Convulsions néonatales avec traitement. <input type="checkbox"/> Anomalies de la croissance cérébrale à la naissance : microcéphalie avec périmètre crânien < - 2 DS ou macrocéphalie > + 3 DS pour le terme.
Pathologies infectieuses	<input type="checkbox"/> Infections congénitales symptomatiques à cytomégalovirus et autres fœtopathies infectieuses : toxoplasmose, Zika, rubéole... <input type="checkbox"/> Infections néonatales dans le 1 ^{er} mois de vie (méningite bactérienne ; méningo-encéphalite virale : Herpès ; Varicelle)
Exposition prénatale à un toxique majeur	<input type="checkbox"/> Valproate de sodium <input type="checkbox"/> Exposition significative à l'alcool (Consommation ≥ 1- 2 verres /j pendant au moins 1 mois ou au moins 2 alcoolisations aiguës ≥ 4-5 verres/occasion) avec signes cliniques de fœtopathie (PN < -1.5 DS et/ou PC < -1.5 DS et/ou suspicion de SAF). <input type="checkbox"/> SAF complet
Autres indications	<input type="checkbox"/> Antécédents familiaux de TND sévère au premier degré (frère ou sœur ou parent). <input type="checkbox"/> Syndrome transfuseur - transfusé nécessitant traitement par laser ou amniodrainage <input type="checkbox"/> Jumeau dont l'un est décédé quel que soit le terme <input type="checkbox"/> IRA organique dialysée <input type="checkbox"/> Ictère néonatal sévère (bilirubine >400 mmol/l)

Groupe 2

FACTEURS DE RISQUES MODÉRÉS DE TND

- Prématurité modérée de 32 SA + 0 jour à 32 SA + 6 jours.
- Prématurité entre 33SA et 34 SA + 6 j ou un poids de naissance entre 1500 g et 2000 g avec RCIU < 3^e percentile ou avec FDR psychosociaux (cf ci-dessous).
- Autres pathologies neurologiques néonatales :
 - Méningo-encéphalite à entérovirus ;
 - Hypotonie néonatale inexpliquée ;
 - Traumatisme crânien avec lésion cérébrale ;
 - Malformations cérébrales de pronostic indéterminé (anomalie isolée du corps calleux ou du cervelet, ventriculomégalie > 15 mm...).
 - Autres encéphalopathies supposées hypoxo-ischémiques.
- Exposition à l'alcool sévère sans signe de fœtopathie. (alcoolisation chronique ≥ 3 verres/j pendant 1 mois ou au moins 4 alcoolisations aiguës ≥ 6 verres/occasion)
- Exposition prénatale à 3 substances toxiques licites ou illicites (tabac, drogues, médicaments psychotropes, chimiothérapies...)
- Enfant, quel que soit le terme, dont la mère a été hospitalisée pour décompensation psychiatrique pendant la grossesse ou les 6 premiers mois de vie de l'enfant

FACTEURS DE RISQUES PSYCHO-SOCIAUX AGGRAVANTS

Associés aux facteurs de risques de Troubles du neuro-développement, ces facteurs de vulnérabilités conduisent à inclure le Nouveau-né dans le programme.

VULNÉRABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUE	VULNÉRABILITÉS PSYCHO-AFFECTIVE
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mère de moins de 18 ans <input type="checkbox"/> Hébergement en foyer ou absence de domicile <input type="checkbox"/> Isolement familial/ famille monoparentale <input type="checkbox"/> Migration-transplantation ou situation irrégulière <input type="checkbox"/> Grossesse multiple <input type="checkbox"/> Pauvreté et bas niveau socio-économique <input type="checkbox"/> Enfant(s) aîné(s) placé(s) ou assistance éducative judiciaire <input type="checkbox"/> Enfant actuel placé <input type="checkbox"/> Situation de handicap parental ou dans la fratrie nécessitant un accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dénî de grossesse <input type="checkbox"/> Violences actuelles conjugales/intrafamiliales <input type="checkbox"/> Exposition de l'enfant à des maltraitances ou négligences sociales graves (carences affectives, éducatives, sociales) <input type="checkbox"/> Troubles induits par une substance <input type="checkbox"/> Alcoolisme ou toxicomanie du père <input type="checkbox"/> Événements entraînant la rupture des liens affectif <input type="checkbox"/> Dépression maternelle dans la période post-natale <input type="checkbox"/> Discontinuité des processus de soins maternels dans la première année <input type="checkbox"/> Perturbations psychologiques sévères et actuelles dans le réseau familial <input type="checkbox"/> Trouble stress aigu et trouble stress post-traumatique parental <input type="checkbox"/> Expériences négatives vécues par les parents durant leur enfance

L'inclusion au parcours COCON (expérimentation Article 51 en Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA)

- ▶ **Concerne les enfants**
 - domiciliés pendant la 1^{re} phase de l'expérimentation dans les 4 départements pilotes (33. 17. 64.et 87) et sortis d'hospitalisation après le 1er janvier 2023
 - puis domiciliés dans toute la Nouvelle Aquitaine à partir du 15/09/24 (les enfants inclus dans les nouveaux départements devront être sortis d'hospitalisation à partir de cette date).
- ▶ Est effective le jour de la sortie du service de néonatalogie ou maternité
- ▶ Nécessite l'accord parental signé
- ▶ Implique l'inclusion systématique des enfants et le remplissage des cahiers de suivi dans Paaco-Globule
- ▶ Donne droit à des financements de consultations spécifiques et des forfaits de soins précoces